



Communiqué de presse
Montreuil, le 25 mars 2016

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE une journée d'étude et de mobilisation à l'Assemblée nationale

Six semaines après l'adoption définitive de la loi par les parlementaires, ATD Quart Monde, Emmaüs, le Pacte civique et le Secours catholique organisent **le 30 mars de 9h30 à 16h30, à l'Assemblée nationale, salle Victor Hugo**, une journée d'information et de mobilisation autour du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée.

Une journée pour répondre aux interrogations et préparer l'avenir

Cette journée sera introduite par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale et Laurent Grandguillaume, député porteur du projet de loi, et conclue par Myriam El Khomri, Ministre du Travail.

De nombreux élus, acteurs locaux, représentants d'associations, d'institutions ou d'administrations ont manifesté leur envie d'en savoir plus sur les modalités de fonctionnement et les conditions d'accès au dispositif avant de pouvoir eux-mêmes se lancer.

Le matin, après un rappel des fondements de la loi d'expérimentation, les territoires précurseurs engagés depuis plusieurs mois : Pipriac/St Ganton (Ile et Vilaine), Prémery/Val de Barges (Nièvre), Colombey les Belles (Meurthe et Moselle), Mauléon (Deux Sèvres) et Jouques (Bouches du Rhône) témoigneront de leur expérience et des étapes concrètes qui leur ont permis d'avancer dans la démarche.

Un comité de vigilance citoyen

L'après-midi sera centré sur la mobilisation avec la création du Comité de vigilance citoyen qui lancera son manifeste.

Ce comité a vocation à rassembler tous ceux qui s'intéressent au projet. Les signataires de cette charte s'engageront à veiller à ce que l'expérimentation se déroule bien selon les valeurs qui la fondent, notamment pour qu'aucun demandeur d'emploi de longue durée ne s'en trouve exclu. Il aura également pour mission à relayer et diffuser largement, dans les prochains mois, l'expérience acquise lors de cette phase d'expérimentation pour favoriser la constitution de nouveaux groupes de territoires candidats en vue de l'obtention d'une deuxième loi d'expérimentation.

Rappel des spécificités de cette expérimentation

Cette loi d'expérimentation dessine une autre voie dans la lutte contre le chômage de longue durée en réaffectant les coûts dus à la privation durable d'emploi pour aider à financer de manière pérenne des emplois, socialement utiles, pour les territoires et non concurrentiels avec ceux existant localement.

Concrètement, l'expérimentation vise à tester pour cinq ans l'embauche en CDI et au SMIC, dans dix microterritoires urbains ou ruraux, de chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi via des entreprises de l'économie sociale et solidaire spécialement créées pour l'occasion ou émanant d'entreprises sociales existantes et qui seront lancées dès l'entrée en vigueur des décrets d'application de la loi.

CONTACTS PRESSE

ATD Quart Monde

Typhaine Cornacchiari – 06 18 05 29 83

Loïc Hamon – 01 42 46 01 69

Emmaüs

Anne Dorsemame - 06 01 07 33 37

Secours Catholique

Djamila Aribi – 0145497524

Catherine Coutansais - 0145497340